



Référencement et valorisation

Plan d'actions pour l'animation de l'axe 5

Animation générale

Cette fiche décrit le plan d'actions prévu pour l'animation de l'axe ou du thème de travail. Elle peut être utilisée à plusieurs fins :

- Soumettre les plans d'actions à la validation du Comité de Pilotage,
- Décrire la « feuille de route » pour le référent,
- Communiquer rapidement sur un des axes ou thèmes de travail du RMT (en interne et en externe au RMT).

Référent : **Christèle Couzy**, Institut de l'Élevage, 04 72 72 49 62, christele.couzy@inst-elevage.asso.fr

L'axe 5 est de nature différente des autres axes et thèmes du RMT, puisqu'il compile et valorise les informations issues de chacun des axes.

1. RECENSEMENT des projets, groupes de travail, échanges en cours sur l'axe / thème

Initiative en cours et contacts pris entre les divers RMT, pour la création d'une identité visuelle des RMT reposant sur des bases communes, mais avec un logo spécifique à chaque RMT.

2. OBJECTIFS D'ANIMATION A 3 ANS

O1 = Concevoir, créer, faire vivre une base de données sous forme « d'espace collaboratif » afin de mutualiser les connaissances. Cette base sera établie progressivement et concernera les actions recensées dans les axes et thèmes du RMT ainsi que les principaux interlocuteurs et leurs compétences. Les conditions d'accès et la nature des informations mises en ligne devront tenir compte des différents niveaux d'implication des interlocuteurs du RMT.

O2 = Assurer la valorisation des travaux du RMT :

- Faire connaître la base de données, la rendre accessible au plus grand nombre,
- Tenir à jour un tableau de bord des productions spécifiques du RMT : garder des traces des échanges permis par le RMT, suivre la programmation des publications, des actions de communication (colloques, rencontres, ...),
- Tenir à jour le planning des manifestations durant lesquelles le RMT peut être évoqué, et organiser les temps de communication en lien avec le bureau d'animation.

O3 = Evaluer le fonctionnement et la pertinence de l'espace collaboratif et le réajuster si besoin.

O4 = Contribuer à la définition des critères et procédures de validation, en lien avec le bureau d'animation.

3. CHRONOLOGIE DE MISE EN PLACE DES ACTIONS D'ANIMATION DE L'AXE

• Phase 1 : démarrage (2008)

- Créer un logo en précisant au préalable aux conditions de son utilisation,
- Définir le contenu de la base de données (repérage), son circuit d'alimentation (référencement) et de mise à jour,
- Préciser les outils de planification, de capitalisation et de valorisation propre à chaque axe : garder une trace des échanges, vérifier que des temps forts sont envisagés, que les planning sont faits ...
- En lien avec le bureau d'animation et l'ACTA (et/ ou la DGER), définir les critères et procédures de validation (O4).

• Phase 2 : routine (2009/2010)

- Tenir à jour le tableau de bord d'avancement des trois objectifs annoncés
- Faire fonctionner la base de données
- Rappeler les échéances, vérifier la production de chaque axe
- Communiquer sur les résultats des projets 1 (axe 3) et 2 (axe 2)

4. MOYENS TECHNIQUES NECESSAIRES A L'ANIMATION DE L'AXE

Espace collaboratif
Groupe(s) de travail

5. PRODUCTIONS DU RMT SPECIFIQUES A L'AXE

DATE	OBJET
2008	L'identification du RMT (logo)
2008	Le cahier des charges de l'espace collaboratif
2009	La mise en place de l'espace collaboratif
2009	L'accompagnement des publications spécifiques du RMT (projets 1 et 2)

Fiche validée par le comité de pilotage, le 3 juin 2008